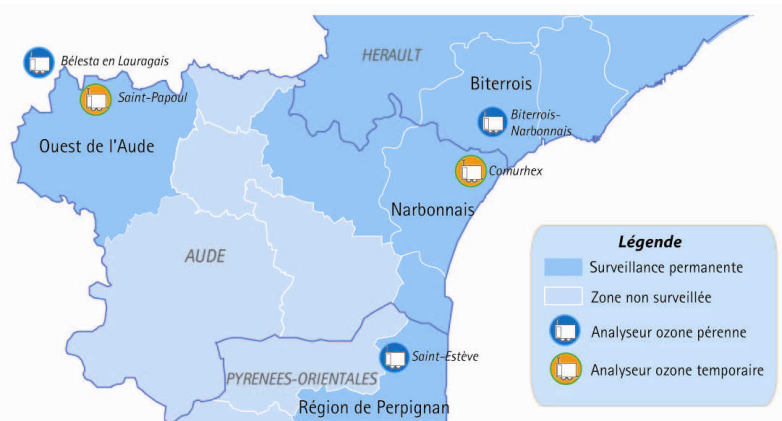


Mesures temporaires d'ozone dans l'Aude Lauragais et Narbonnais – Été 2009



I – CONTEXTE

- Pour améliorer la connaissance de la qualité de l'air, AIR LR mène chaque année des études OZONE dans différentes zones de la région.
- Dans l'Aude, AIR LR dispose :
 - du modèle AIRE¹, qui couvre l'ensemble du département,
 - de 3 stations de mesure permanentes "Biterrois-Narbonnais", "Haut-Languedoc" et "Plaine du Roussillon", installées dans des départements voisins (respectivement Hérault, Hérault et Pyrénées Orientales), qui couvrent une partie du département de l'Aude,
 - des mesures de la station permanente installée à Bélesta en Lauragais, gérée par le réseau ORAMIP.
- Pendant l'été 2009, AIR LR a ciblé les extrémités Ouest (Lauragais) et Est (Narbonnais) du département de l'Aude en y mesurant l'ozone, traceur de la pollution photochimique. Cette étude a été cofinancée par l'Etat et AIR LR.



II – OBJECTIFS DE L'ETUDE

- Valider l'utilisation de la station "Bélesta en Lauragais" – installée en Midi-Pyrénées – pour l'Ouest du département de l'Aude.
- Disposer d'une nouvelle comparaison entre la station permanente "Biterrois-Narbonnais" et l'arrière-pays narbonnais.
- Comparer les concentrations mesurées aux valeurs réglementaires, aux concentrations des zones géographiques voisines et aux simulations d'AIRE¹
- Utiliser ces résultats dans le cadre du Programme de Surveillance de la Qualité de l'Air (PSQA) pour faire évoluer le dispositif de surveillance régional.

¹ Modèle de prévision photochimique de l'ozone couvrant les régions Provence Alpes Côte d'Azur et Languedoc-Roussillon, consultable sur le site Internet <http://www.aires-mediterranées.org>

III – MOYENS MIS EN OEUVRE

Les mesures ont été réalisées avec l'aide de la commune de Saint-Papoul et de la communauté de communes du Lauragais-Montagne Noire.

Lauragais

Une station mobile (voir photographie ci-dessous) a été installée derrière un stade, sur un site de type rural, du 11 juin au 3 septembre 2009.



Narbonnais

Une station mobile (voir photographie ci-dessous) a été installée sur un site industriel déjà étudié en 2008 dans l'arrière-pays narbonnais, pour lequel on a montré que les émissions locales du secteur industriel étaient négligeables dans la formation d'ozone, du 15 juin au 30 septembre 2009.



IV – RESULTATS OZONE

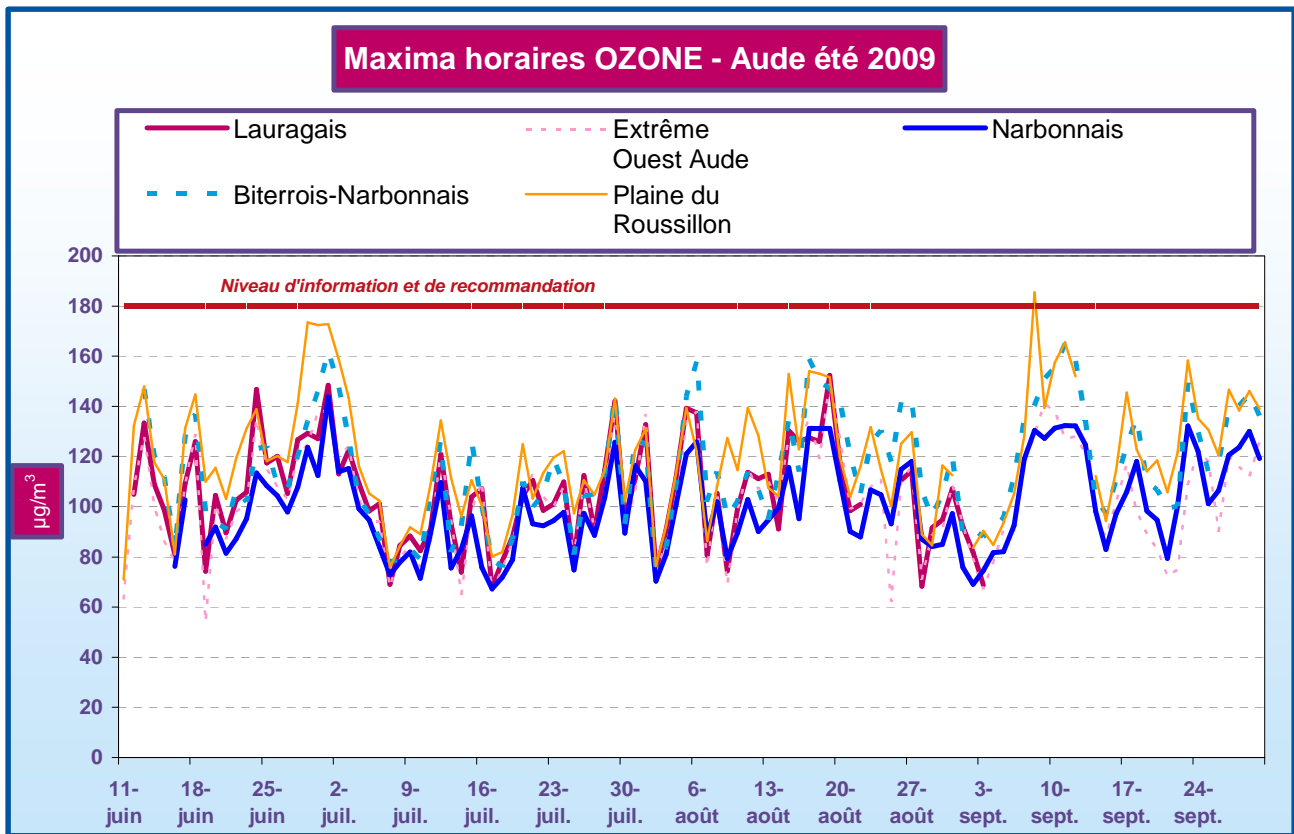
4.1 – Comparaisons aux valeurs réglementaires

- Objectif de qualité pour la protection de la santé humaine ($120 \mu\text{g}/\text{m}^3$ sur 8 heures)

Cet objectif de qualité n'est respecté pour l'ozone sur aucun des sites pérennes et temporaires du département.

- Seuil d'information et de recommandations ($180 \mu\text{g}/\text{m}^3$ sur 1 heure)

Le seuil retenu pour l'information des populations n'a été dépassé ni sur les 2 stations d'étude, ni en Biterrois Narbonnais, ni à Bélesta en Lauragais (station du réseau ORAMIP). En revanche, il a été dépassé pendant 2 heures en Plaine du Roussillon, le 8 septembre 2009.



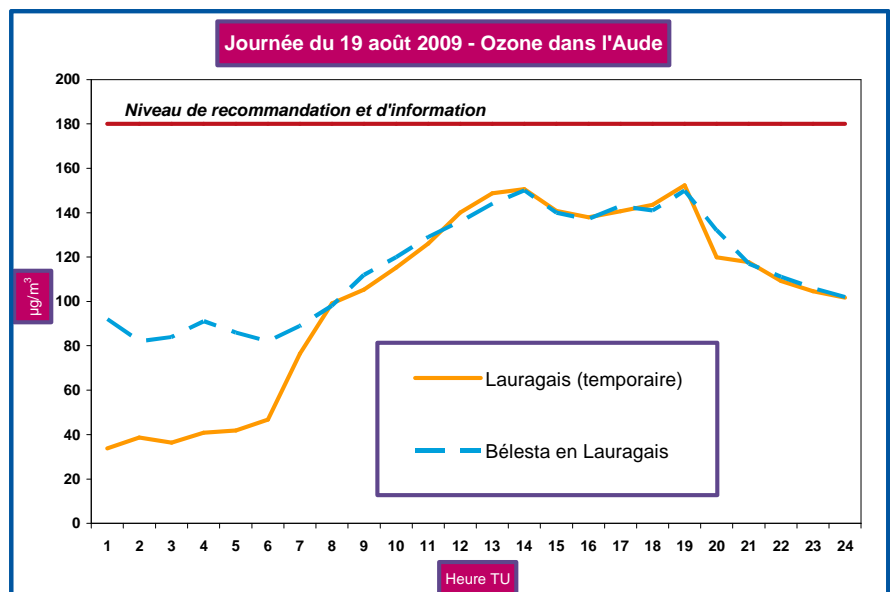
Les pollutions de pointe sont donc très rares dans l'Aude.

4.2 – Une pollution à l'ozone homogène dans l'Ouest de l'Aude

L'Ouest du département est peu affecté par les pollutions "de pointe" à l'ozone. Cependant, des valeurs réglementaires relatives à la pollution chronique par l'ozone n'y sont pas respectées.

Les concentrations d'ozone relativement les plus élevées ont été enregistrées lorsque le vent soufflait du secteur Est à Sud-Est, c'est-à-dire en provenance de la zone méditerranéenne. Il ne s'agit pas du vent le plus fréquent.

Les concentrations d'ozone mesurées par la station de l'ORAMIP sont représentatives de celles enregistrées dans tout le Lauragais (voir, par exemple, la journée du 19 août). Il n'est donc pas nécessaire d'installer d'autre dispositif de surveillance pérenne pour ce polluant dans cette zone géographique.



V – PERSPECTIVES

5 . 1 – Information du public

Un indice ozone pourrait être diffusé en été dans l'Ouest du département, à partir de la station de l'ORAMIP.

5 . 2 – Poursuite des études

Si des études de l'ozone ont déjà eu lieu en carcassonnais (2002) et en minervois (2003), en revanche, on ignore le comportement de ce polluant dans les Corbières et en Haute vallée de l'Aude, où des campagnes de mesure devraient être programmées, notamment dans le cadre de la révision du Programme de Surveillance de la Qualité de l'Air.